



RÉSERVE CITOYENNE n.f.

Ensemble de réservistes volontaires et bénévoles venant en appui des établissements scolaires publics et privés pour mener la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. *Bénévoles d'associations, étudiants, retraités, salariés, etc.*



Comment puis-je faire appel à un réserviste dans le cadre scolaire ?



i Les interventions des réservistes dans le cadre scolaire sont sous l'entière responsabilité et la **surveillance permanente de l'enseignant** ou du personnel éducatif.

1. Seul ou dans le cadre d'une démarche collective, **vous avez besoin d'intervenants extérieurs pour illustrer un thème précis :** citoyenneté, laïcité, égalité filles-garçons, lutte contre la discrimination, le racisme, l'antisémitisme, le harcèlement, monde professionnel, médias et information, etc.

2. Vous consultez via le **portail Arena** la liste et le profil des réservistes de votre département.



À quelle occasion solliciter un réserviste ?

- Projet de classe
- Journées portes ouvertes
- CVL/CVC
- Tout projet porté par la communauté éducative
- Forum des métiers

3. Vous **contactez directement le(s) réserviste(s)** avec l'accord de votre chef d'établissement ou de votre directeur d'école, pour convenir ensemble des modalités de l'intervention.